



# VERS UN JARDIN *eau* NATUREL

Vendée Eau, service public, organise la production et la distribution de l'eau potable.



## UNE RESSOURCE SENSIBLE

En Vendée, 90% de l'eau potable est produite à partir des eaux de retenues artificielles (barrages). Ces retenues sont alimentées par des rivières, des fossés, des eaux de drainage, mais aussi par les eaux pluviales des bourgs et des villages situés sur les bassins versants.

Le moindre traitement chimique sur ces espaces peut avoir un impact sur la qualité de l'eau. En effet, les traitements sont souvent appliqués sur des surfaces inertes et imperméables. Les molécules ne se dégradent pas et ruissellent alors à la première pluie vers les caniveaux et les avaloirs.

## UNE RÉGLEMENTATION ADAPTÉE AUX ENJEUX

L'usage des pesticides par les communes est interdit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, excepté sur les cimetières et terrains de sport, sous réserve de respecter certaines conditions (information du public, fermeture du site, etc.).

### *Les communes ne sont pas les seules concernées...*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'achat de produits phytosanitaires n'est plus possible en libre-service (exceptés les produits utilisables en agriculture biologique ou à faible risque environnemental). Ils sont désormais positionnés derrière un comptoir ou une vitrine et distribués avec le conseil d'un professionnel formé.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la vente et l'usage de pesticides seront interdits à tous les utilisateurs non professionnels. **Adoptez dès à présent les techniques de jardinage *eau* naturel !**



## DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

- La nature a horreur du vide. Il faut donc éviter les espaces inoccupés en réalisant par exemple des semis de pieds de murs, en plantant des vivaces en pieds d'arbres, en réalisant des plantations plus serrées, ou encore en paillant les massifs.
- Prévenir vaut mieux que guérir... En anticipant, on peut créer un jardin plus facile à entretenir. Quelques exemples : placer un géotextile sous les gravillons des allées, laisser 5 à 10 cm sous le grillage pour passer le rotofil, éviter les bordures pour réduire les joints à désherber,...
- Privilégiez les outils manuels : le sarcloir, la binette, le couteau à désherber...



Retrouvez tous les conseils en téléchargeant nos jardifiches sur [www.vendee-eau.fr](http://www.vendee-eau.fr)